



NIVEAU B2 CYCLE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

MAÇON DE NIVEAU 2



Durée
20 jours



Date début prochaine session
01/09/2025



Nb places dispo.
8 places restantes



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : C1005
Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.
Effectif max : 14 participants
Langue : FR
Tarif : 5.550,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Ouvrier B1 dans des entreprises du Bâtiment.

OBJECTIF

Développement de compétences spécifiques par la réalisation d'éléments de chantiers plus complexes qui intègrent tous les aspects du métier.

Approfondissement de la lecture de plans et des traçages.

Permettre une autonomie dans la réalisation de différents ouvrages après consignes globales du chef d'équipe ou du chef de chantier.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus adaptés au Contrat Collectif des professions concernées.

Dans la partie pratique :

- Monter des échafaudages et des systèmes d'étaie complexes
- Exécution de coffrages traditionnels avec formes particulières
- Mise en oeuvre de panneaux standardisés de coffrage (les points clefs)
- La préfabrication et la mise en oeuvre des éléments préfabriqués
- Implanter des parties de chantiers
- Installer un laser pour le contrôle des pentes
- Bâtir à partir de repères des murs en briques ou en blocs de formes spécifiques
- Réaliser des enduits monocouches en projection mécanique
- Réaliser des formes en creux ou en saillies au niveau des enduits
- Poser des briquettes ou des pierres de parement, y compris le jointoiment
- Réaliser des chapes avec pentes et finition lissée
- Effectuer les différents tracés et les reports de niveaux
- Faire un relevé d'une partie de bâtiment et une mise au propre.

Dans la partie théorique :

- Développement de l'étude du dessin
- Lecture de plans techniques
- Etablissement d'un quantitatif de matériaux
- Géométrie pour le tracé et le calcul des surfaces
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de l'équipe
- Faire un relevé d'une partie de bâtiment et une mise au propre.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Qualifié B1 ou avoir validé le test d'entrée B2. L'inscription au test d'entrée est disponible en bas de page.
- Un certificat médical valide stipulant la permission de travailler en hauteur. Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.

PÉDAGOGIE

A partir de carnets de situation, le stagiaire mettra en oeuvre avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées au niveau de chacun, les différentes tâches des métiers du Bâtiment faisant référence au Contrat Collectif.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation permettra de mesurer, tant en technologie qu'en pratique, le niveau des acquis de chaque stagiaire en prenant en compte:

- La qualité technique de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation

- La capacité de se contrôler et l'analyse des défauts et points forts constatés.

La validation du niveau ne sera effective qu'après une phase d'immersion en entreprise où le stagiaire pourra démontrer son opérationnalité en technicité, autonomie et temps.